

L'incontournable... Assiste-t-on à une amélioration structurelle du marché du travail en France ?

• **Le dernier trimestre 2019 a été marqué par une forte baisse du chômage, qui s'établit désormais à 8,1% de la population active** (au sens de la définition du bureau international du travail), contre 8,5% au trimestre précédent, soit 85 000 chômeurs de moins. **En France métropolitaine, il passe même sous la barre des 8%, à 7,9% de la population active.** Le taux de chômage est ainsi à son plus bas niveau depuis fin 2008.

• **Ce recul du chômage a profité à quasiment toutes les catégories de demandeurs d'emploi** : le chômage des seniors recule de -0,7 point, celui des 25-49 ans de -0,5 point, et celui de longue durée de -0,4 point. En revanche, le chômage des jeunes a augmenté de +0,7 point.

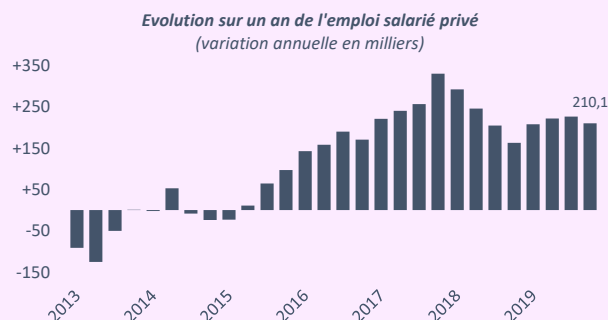
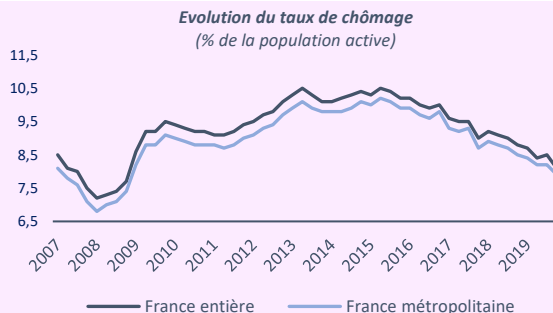
• **Cette baisse du chômage est avant tout le fruit du dynamisme du secteur privé, qui aurait créé +210 000 emplois en 2019 selon les premières données de l'INSEE.** L'emploi salarié aurait continué d'augmenter solidement dans le secteur des services marchands (+31 800 sur un trimestre et +155 000 sur un an) et dans la construction (+8 100 sur un trimestre et +42 200 sur un an) ; la progression (non corrigée de l'emploi intérimaire) serait néanmoins plus modérée dans l'industrie (- 1 700 sur un trimestre et +7 900 sur un an) mais il convient de rappeler que ce secteur était jusqu'il y a encore peu structurellement destructeur d'emplois (entre 2001 et début 2017). **En outre, la qualité de l'emploi s'est améliorée** : les salaires réels ont augmenté de +1 % et le taux de CDI (nombre de personnes en CDI rapporté à la population 15-64 ans) a fortement augmenté au quatrième trimestre, pour atteindre son plus haut niveau depuis 2009 (à 49,3%).

• **Cette amélioration du marché du travail peut surprendre**, eu égard au net ralentissement de la croissance française en 2019. **Plusieurs facteurs ont toutefois contribué à enrichir le contenu de la croissance en emplois** :

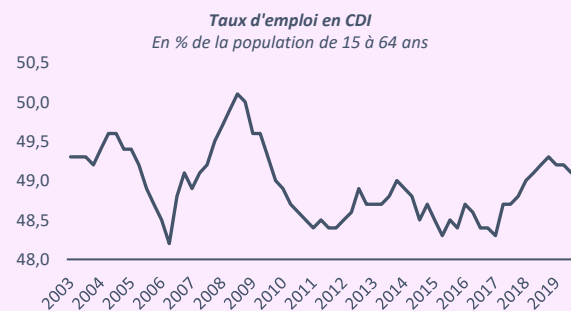
- l'effet retardé des mesures fiscales du quinquennat précédent (CICE et Pacte de responsabilité), qui arrivent aujourd'hui à maturation, et qui ont contribué à alléger le coût du travail,
- le remboursement du CICE en 2019 a exceptionnellement amélioré la trésorerie des entreprises, qui ont massivement investi,
- les réformes du marché du travail (loi travail de 2016 et ordonnances Pénicaud de 2017) ont levé certains freins et risques à l'embauche pour l'employeur.

• **La hausse du taux d'inactivité (+0,1 point) ne remet pas en cause les bons chiffres du chômage.** Si les 41 000 personnes, représentant la baisse de 0,1 % de la proportion d'actifs, étaient comptées comme chômeurs, le taux de chômage aurait baissé de -0,3 point au T4 (à 8,2%), au lieu de -0,4 point observé (à 8,1%). D'ailleurs, le taux d'emploi (c'est-à-dire la part de la population âgée de 15 à 64 ans qui est professionnellement occupée) a fortement augmenté au dernier trimestre (en glissement annuel), passant de 65,5% à 65,9%.

• La hausse du taux d'inactivité de 0,1 point se décompose en une hausse du halo du chômage (des inactifs souhaitant occuper un emploi mais n'étant pas disponibles sous 2 semaines et/ou ne recherchant pas activement un emploi) de 0,2 point, et une baisse du cœur des inactifs (inactifs ne souhaitant pas occuper un emploi) de 0,1 point. **Cela signifie que la hausse du halo a été alimentée à la fois par des chômeurs basculant dans l'inactivité et par des inactifs « durs » souhaitant se rapprocher du marché du travail.**



Source : INSEE



Source : INSEE

Décomposition de la population française âgée de 15 à 64 ans
En % et en points de pourcentage

	T4 2018	T4 2019	Δ
Emploi	65,5**	65,9	+0,4
Chômeurs	6,4	5,9*	-0,5
Inactifs	28,1	28,2	+0,1
dont halo du chômage	3,96	4,15	+0,2
dont cœur des inactifs	24,14	24,05	-0,1

*lecture : au T4 2019, 5,9% de la population âgée de 15 à 64 ans étaient au chômage

** lecture : au T4 2018, 65,5% de la population âgée de 15 à 64 ans occupaient un emploi

Sources : INSEE et calculs Medef

L'image de la quinzaine... Brexit : the final countdown ?



Source : image extraite du site sats-logistics.com

• **Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier, évitant ainsi une rupture brutale.** Une période dite de transition s'ouvre maintenant jusqu'au 31 décembre 2020, pendant laquelle rien ne changera dans le quotidien des entreprises françaises.

• **L'heure est maintenant aux négociations pour un futur accord de libre-échange entre l'UE et le Royaume-Uni.** L'objectif sera d'obtenir et de ratifier un accord pour le 31 décembre 2020, date de fin de l'accord de transition (à moins que les Britanniques demandent aux Vingt-sept un report d'un an ou de deux d'ici le 1^{er} juillet prochain).

• **Tout doit être fait pour maintenir une relation fluide et confiante avec un partenaire majeur de la France** : plus de 100 000 entreprises françaises échangent avec le Royaume-Uni, et 3 800 y sont implantées. Cependant, les délais extrêmement réduits pour parvenir à un accord et la volonté affichée des autorités britanniques d'opter pour une divergence réglementaire imposent une extrême vigilance. Pour rappel, un guichet unique est à disposition des adhérents du MEDEF pour poser toutes leurs questions (brexit@medef.fr).

Focus sur... Les 4 reproches régulièrement faits aux économistes

- **Les Français expriment une certaine défiance vis-à-vis des économistes** (comparable à celle exprimée envers les politiques et les journalistes). Selon un sondage IPSOS, 60% des Français ne font pas confiance aux économistes pour trouver des solutions permettant d'améliorer la situation économique du pays, 61% estiment qu'ils ne sont pas capables d'éclairer correctement les responsables politiques dans leurs décisions et 69% pensent qu'ils ne peuvent travailler de manière objective.
- En 1977, l'économiste américain George Stigler proposait dans son article « *The Conference Handbook* » d'appliquer un système de numérotation aux commentaires répétés à l'envi lors des conférences et autres séminaires d'économie. Il débutait son article par une plaisanterie de cet acabit : *un nouveau détenu arrive dans une prison. Il remarque que quelqu'un crie de temps en temps un numéro, et que tous les autres se mettent alors à rire. Il demande ce qui se passe à son compagnon de cellule. Celui-ci lui répond qu'ils sont en prison depuis tant d'année que chacun a déjà entendu toutes les blagues : pour gagner du temps, ils ont pris le parti de les numérotés. Après avoir entendu d'autres numéros criés à la volée, tous suivis de hurlements de rire, le nouveau décide à son tour d'essayer : « Trente-neuf ! ». Aucun rire. Il demande à son compagnon de cellule pourquoi personne n'a ri, et ce dernier lui dit : « il y a des gens qui ne savent tout simplement pas raconter les blagues ».* **Dans le même esprit, il serait amusant d'établir une liste des sempiternels reproches adressés aux économistes.**

1. Les économistes ne sont pas des scientifiques !

L'économie n'est pas une science en ce sens qu'elle ne peut pas fournir des résultats universels et objectifs en tout point de l'espace et du temps. En revanche, la démarche de l'économiste peut être considérée comme scientifique dans la mesure où celui-ci peut à partir d'hypothèses clairement énoncées expliquer un certain nombre de phénomènes complexes par le biais de la mise en place d'un appareil analytique sophistiqué que l'on appelle plus communément « modèle ». Le travail de l'économiste peut ainsi donner des clés pour mieux appréhender les aspects de la réalité du monde tant sur le plan individuel que collectif : **l'économie offre ainsi un panel de solutions simples et concrètes (et non une seule qui serait le fruit d'un calcul mathématique rigoureux ou bien d'une formule chimique) à des problèmes induits par des situations de la vie de tous les jours.**

2. Les économistes sont trop matheux, on n'y comprend rien !

Ce commentaire, sans doute l'un des plus récurrents, trouve son origine dans la révolution qu'a connue la discipline après la Seconde Guerre mondiale. Des économistes comme Paul Samuelson ou John Hicks (tous deux obtenaient le Prix « Nobel » en 1970 et 1972) ont en effet eu une tendance à mathématiser l'économie au point qu'il soit aujourd'hui impossible de lire un papier académique sans tomber sur des pages entières de démonstrations algébriques. Si cette critique peut être entendue, et sans nier l'utilité des mathématiques en économie, **il est toutefois important de rappeler que les théories les plus importantes et intemporelles de la discipline, sont en réalité de nature philosophique** (La Théorie des Sentiments Moraux d'Adam Smith en 1759, La Théorie générale de John Maynard Keynes en 1936). Dans la communauté des économistes, cette tendance aux mathématiques peut agacer : en 2015, Paul Romer (Prix « Nobel » 2018) critiquait ainsi ouvertement ce qu'il appelle la « *Mathiness* » qui consiste selon lui à utiliser les mathématiques comme un outil permettant de faire passer une « mascarade » pour de la science, au lieu de permettre la clarification d'une pensée.




3. Les économistes pensent à tort que les individus sont des homo economicus !

Il est vrai que le cadre traditionnel de pensée des économistes stipule que chaque personne agit de manière rationnelle et adopte par conséquent toujours un comportement adéquat lui permettant de maximiser son utilité. Bien évidemment, dans la réalité les individus n'agissent pas comme des supers calculateurs pour au moins deux raisons : tout d'abord ils ne possèdent pas les moyens intellectuels, ni matériels, de connaître tous les tenants et les aboutissants d'une décision (ils ne sont pas omniscients) ; surtout, ils sont pourvus de sentiments qui viennent altérer leur choix. C'est pour répondre à cette limite qu'un nouveau champ d'analyse est né dans les années 1970, sous l'impulsion de Daniel Kahneman et Amos Tversky, à savoir **l'économie comportementale, dont l'objectif est de décrire et d'expliquer pourquoi, dans certaines situations, les individus adoptent un comportement qui peut sembler paradoxal au regard de ce que prévoit la théorie standard.** Au cours des vingt dernières années, cette discipline a pris une ampleur considérable (six économistes ont reçu un Prix « Nobel ») et a notamment été popularisée par Richard Thaler.

4. Les économistes ne prévoient jamais les crises mais ils sont toujours capables de les expliquer ex-post !

Les économistes sont des êtres humains comme les autres, pas des magiciens. A ce titre, ils sont eux aussi soumis à des biais psychologiques (préférence pour le présent, mémoire courte, comportements mimétiques). En revanche, leur capacité à comprendre les mécanismes économiques et financiers à l'origine d'une crise leur confère une légitimité pour proposer des remèdes. L'assertion selon laquelle « ils ne prévoient jamais les crises » est toutefois un peu forte. Pour rappel en effet, dans [son discours](#) du 27 août 2005 prononcé à Jackson Hole (Wyoming), **l'économiste indien Raghuram Rajan, alors Directeur du Département Recherche du FMI, indiquait que la culture du risque développée dans le monde de la finance sous l'ère Greenspan** (Président de la FED 1987-2006) **était susceptible de provoquer une crise économique mondiale : l'Histoire lui donna raison.**

Les brèves

-  **Eurostat - première estimation du PIB au T4 2019 : +0,1% en rythme trimestriel (contre +0,3% au trimestre précédent)**
-  **Bureau des Statistiques - PIB au T4 2019 : -6,3% en rythme annualisé, plus fort déclin en six ans**
-  **Marchés : le taux des obligations grecques à 10 ans est désormais équivalent (voire légèrement inférieur) à celui italien**

Prévisions économiques

	France			Allemagne			Italie			Espagne			Royaume-Uni		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Taux de croissance (%)	1,2%	1,1%	1,2%	0,6%	1,1%	1,1%	0,2%	0,3%	0,6%	2,0%	1,6%	1,5%	1,3%	1,2%	1,2%
		Commission (Fev 20)			FMI (Jan 20)			Commission (Nov 19)			Commission (Nov 19)				
Taux de chômage (% pop active)	8,5%	8,2%	8,0%	3,2%	3,4%	3,5%	10,0%	10,0%	10,0%	13,9%	13,0%	12,8%	3,8%	4,0%	4,1%
Solde public (% du PIB)	-3,1%	-2,2%	-2,2%	1,2%	0,6%	0,2%	-2,2%	-2,3%	-2,7%	-2,3%	-2,2%	-2,1%	-2,2%	-2,4%	-2,2%
Dette publique (% du PIB)	98,9%	98,9%	99,2%	59,2%	56,8%	55,0%	136,2%	136,8%	137,4%	94,7%	96,6%	96,0%	85,2%	84,7%	84,2%

Pôle Economie

Contacts : abenhamou@medef.fr / hderiaux@medef.fr / oredoules@medef.fr

Information juridique importante : le pôle Economie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du MEDEF ou de ses membres.